

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 février 2015**

Convocation du 16 février 2015

Le vingt février deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Aillant sur Milleron, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Lysiane CHAPUIS, Maire.

Présents : Mme Lysiane CHAPUIS, Mme Karine CAILLIERE-GAUTIER, M. Michel FOURNIER, Mme Muguette BOURDOIS, M. Gérard NAUDIN, M. Jordan JACHIMOWIEZ Mme Christine PASQUET, Mme Elizabeth GROENEWEG, M. Jacques MEHAY.

Absents excusés :

M. Jonathan LEFRANC représenté par M. Jordan JACHIMOWIEZ

M. Jean-Yves BRAULT représenté par M. Michel FOURNIER

Secrétaire de séance : Mme Elizabeth GROENEWEG

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DE LA CONVENTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES : "MARCHE 2015 DE CREATION ET DE RENFORCEMENT DES VOIRIES" entre la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny et les Communes d'Aillant sur Milleron, de La Chapelle sur Aveyron, de Le Charme, de Châtillon-Coligny, de Dammarie sur Loing et de Montbouy

Madame le Maire donne lecture d'un projet de convention entre la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny et les Communes d'Aillant sur Milleron, de La Chapelle sur Aveyron, de Le Charme, de Châtillon-Coligny, de Dammarie sur Loing et de Montbouy et ce, en vue de la création d'un groupement de commandes pour la réalisation commune de travaux de création et de renforcement des voiries communales.

Ainsi, c'est la Communauté de Communes qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de ces travaux, qui se situent en intégralité sur son territoire. Pour la Commune d'Aillant sur Milleron, les travaux concernés par cette convention sont : le gravillonnage des entrées charretières et le trottoir rue du Berry pour un montant estimatif de 6 760 € H.T. soit 8 112,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité

DONNE accord pour que la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny assure, dans le cadre de son marché 2015 de travaux de création et de renforcement des voiries, la maîtrise d'ouvrage pour les travaux restant à la charge de la commune.

APPROUVE la convention en vue de la création d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny et les Communes de La Chapelle sur Aveyron, de Le Charme, de Châtillon-Coligny, de Dammarie sur Loing et de Montbouy.

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

AFFAIRES DIVERSES

• *Eco-Habitat*

Mme Christine PASQUET intervient à propos du service Eco-Habitat.

Ce dispositif est destiné aux propriétaires privés, mais peut s'étendre aux locataires et concerne l'isolation en vue d'économies d'énergie et la réhabilitation des logements indignes.

Des aides plafonnées sont attribuées selon des critères en vigueur.

Un diagnostic thermique (en collaboration avec des artisans désignés) est possible et facilite certaines procédures. Un conseiller est disponible pour des explications.

Le conseil municipal décide d'organiser une réunion d'information destinée aux habitants le 10 avril 2015 de 18h30 à 20h à la salle polyvalente de la commune.

Des informations seront mises sur le site internet de la commune.

Pour toute demande d'information, un mail peut être envoyé à : romain.rivet@pays-gatinais.com, téléphone : 02.38.62.47.07

• *Contrat Local Santé*

Mme Christine PASQUET informe l'ensemble des élus sur le Contrat Local Santé.

Pour l'instant c'est très compliqué, mais les communes doivent être conscientes que des Maisons de Santé Multidisciplinaires doivent voir le jour pour assurer la santé publique et soulager les hôpitaux.

Mme Christine PASQUET quitte la séance à 21h15 pour convenances personnelles.

• Elections du 22 et 29 mars 2015

Les permanences pour la tenue du bureau de vote pour les élections du 22 et 29 mars sont établies.

• Village d'Artisans

Mme le Maire informe que 3 lots au "Village d'artisans" viennent d'être vendus à M. BOUSSANGE (maçon), M. PAPUCHON (menuisier) et M. NOCUS (électricien).
M. PAPUCHON organise des Portes Ouvertes prochainement.

• Carnaval

Le carnaval aura lieu le dimanche 8 mars à 15h30. Messieurs Zède et Méhay de l'association "Le Petit Milleron" s'occupent du roi ou de la reine carnaval à brûler. 2 après-midis seront consacrés à la fabrication de masques à Aillant et 2 autres après-midis à Le Charme. La municipalité de Le Charme s'associe à Aillant pour la cavalcade du carnaval. La musique est prévue, il reste à trouver des volontaires pour les crêpes et les gaufres.

• Conseil Municipal Junior

Mme le Maire signale que Jonathan LEFRANC s'y implique avec beaucoup d'enthousiasme. Le prochain conseil municipal junior traitera en sujet principal de la sécurité routière. Il aura lieu le 11 avril prochain de 10h à 12h.

• Achat de Stores et rideaux

M. Michel FOURNIER informe d'un devis de 350 € HT pour des stores vénitiens et des rideaux pour le logement de la boulangerie et la salle polyvalente.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 3 avril à 20h.

Déjà à prévoir à l'ordre du jour :

- compte administratif,
- compte de gestion,
- budget 2015,
- budget annexe "Village d'artisans"

Mme le Maire propose à ceux qui le souhaitent de venir la voir pour de plus amples explications sur les finances avant le conseil municipal, sachant qu'elle travaille déjà sur le budget avec la commission finances composée d'elle-même et ses 2 adjoints et qu'elle est toujours disponible pour expliquer le budget à tous les conseillers qui le souhaitent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 23h30.